

Texte proposé par le secrétariat à la CAA du jeudi 19 juin 2025

Nous ouvrirons notre CAA, d'abord et avant tout, en rendant hommage à notre collègue Mélanie Grapinet, assassinée par un jeune élève, alors qu'elle exerçait ses missions, à la porte de son collège. Nous tenons à dire ici encore notre soutien à sa famille, ses amis, ses collègues. Nous tenons à dénoncer l'instrumentalisation politique de ce drame, alors même que les conclusions de l'enquête n'étaient pas connues. Nous y reviendrons. Force est de constater que le climat dans lequel s'achève cette année est anxiogène, tant au plan international, que national. Le SNES a lancé une grande enquête pour mesurer l'état d'esprit de nos collègues ; partageons la pour un vrai état des lieux!

Contexte international

La guerre embrase plus d'un territoire et chaque jour, le droit recule devant la force. L'Ukraine n'en finit pas de subir les assauts de la Russie, quand elle ne subit pas, au travers de ses dirigeants, les assauts de la politique arrogante et imprévisible d'un Trump. Gaza, soumise aux exactions commises par Israël, aux bombardements, à la famine, aux déplacements forcés, est en proie au chaos. L'attaque de l'Iran par Israël, embrase davantage encore le Moyen-Orient et l'on scrute avec force inquiétude la réaction des Etats-Unis. Le SNES affirme plus que jamais sa revendication d'un cessez-le-feu immédiat et continue d'appeler aux rassemblements pour la paix qui sont organisés dans les départements pour soutenir le peuple palestinien, dénoncer le génocide en cours et réaffirmer le caractère imprescriptible du droit international.

Contexte national

La démocratie subit, depuis la dissolution, des attaques conséquentes. Des stratégies politiciennes se développent à l'Assemblée, comme lors du vote par ceux là mêmes qui soutenaient la loi dite Duplomb, d'une motion de rejet. Ces coups de griffes permanents au jeu démocratique alimentent l'opinion d'extrême-droite, dédramatisée par ailleurs par les représentants du gouvernement eux mêmes- les Retailleau, Darmanin, Bayrou lui même- qui usent et abusent d'une rhétorique clivante empruntée au corpus de la droite la plus extrême. Ce cynisme doit nous alerter quand il produit, jusque dans nos campagnes, des violences, intimidations à l'encontre de militant.es d'associations etc, comme on a pu le voir récemment en Charente sur les terres d'une députée du RN. Rappelons nous qu'il y a peu aussi des établissements publics, y compris des EPLE, étaient souillés de tags racistes et homophobes. Le SNES-FSU doit poursuivre sa campagne de décryptage et lutte contre les idées d'extrême-droite dans la perspective des élections locales et nationales qui approchent.

Arc-bouté sur le dogme de la dette, le gouvernement Bayrou jette le chaud et le froid- surtout le froid- chaque fois qu'il est question de la préparation du budget 2025. Prompt à désigner des responsables du déficit public- les retraité.es, les services publics, la protection sociale etc...-, à aucun moment il ne vient à ce gouvernement de millionnaires l'idée de prélever l'argent où il foisonne et à cet égard, le rejet par le Sénat de la proposition de loi portée par les Écologistes concernant l'instauration de la taxe dite « Zucman » en dit long sur la détermination des possédant.es à préserver leurs privilèges.

Avec un double discours et une bonne dose de cynisme, ce gouvernement torpille méthodiquement les quelques timides acquis en matière d'écologie ; l'épisode de l'autoroute A69 en est une dramatique illustration. Pourtant les signaux sont au rouge qu'il s'agisse de réchauffement des températures, des effets délétères de certaines substances chimiques sur la santé etc...Sur la question spécifique du bâti scolaire, nous invitons les collègues à se saisir de la campagne initiée par l'alliance écologique et sociale (des organisations syndicales dont le SNES-FSU, des associations ...) et à renseigner l'enquête en cours qui nous est parvenue tout récemment sur nos boîtes professionnelles. Dans ces périodes de fortes chaleurs, l'employeur a la responsabilité de protéger les personnels et usager.es. Nous rappelons que des signalements RSST peuvent être faits, qui, sur la base de relevés objectifs de température, documentent l'impact sur la santé de la canicule dans nos établissements qui sont des passoires thermiques. Ces questions seront portées dans les f3sct de même que dans les instances où siègent les collectivités territoriales par les représentant.es FSU. La section académique organisera en 2025-2026 un stage écologie qui abordera ces questions.

Sur la question des retraites, le « conclave » n'aura abouti à rien d'autre que de voir revenir, à épisodes réguliers, la perspective de la retraite par capitalisation. Dès le départ- et déjà parce que la FSU n'a pas été conviée aux discussions- nous avons compris que nos revendications ne passeraient pas par le « conclave ». Parce que « 64 ans, c'est toujours NON » il nous faut patiemment reconstruire le rapport de forces, décrypter, convaincre nos professions de la légitimité et de la faisabilité de nos mandats, de l'urgence à mettre en œuvre une politique de justice fiscale. La journée de mobilisation du 5 juin n'aura été pour nous qu'un point d'étape dans une campagne ambitieuse qu'il nous faut construire.

Education :

L'austérité budgétaire que l'on nous annonce, y compris à l'encontre de l'Ecole, constituerait une grave faute politique. Former, éduquer, instruire, redonner des repères à la jeunesse de notre pays, cela a un prix en effet. Nous revendiquons le recrutement d'équipes pluri-professionnelles formées et étoffées pour répondre à la souffrance des jeunes.

Sans doute est-il moins couteux de renvoyer la jeunesse du côté de la sauvagerie, de la barbarie comme on l'entend trop souvent ! Mais sait-on le mal que l'on fait à manier cyniquement de tels mots ? En tant qu'éducatrices et éducateurs, nous faisons le pari de la confiance, de l'éducabilité de tout jeune mais pour cela, il nous faudra demain bien plus que les trois bouts de ficelle auxquels nous sommes condamnées, bien plus que des dispositifs cache-misère que l'on brandit quand l'essentiel est ailleurs ! L'austérité budgétaire décrétée par le gouvernement Bayrou a déjà eu des effets sur la préparation de la rentrée 2025 mais elle en aura bien davantage dans les mois à venir. Insidieusement tous les budgets, y compris ceux de la culture, subissent des retraites conséquents. Nous avons d'ailleurs, dans un courrier, interpellé le Recteur sur l'arrêt brutal par la DRAAC du financement des options facultatives en lycées. De manière transitoire le rectorat a concédé la somme de 1800 euros par option sur son budget propre. Quelle ambition demain sera amputée ?

Collèges et lycées :

Concernant les collèges et la mise en œuvre du « choc des savoirs, » le rapport de la mission de l'Inspection Générale désavoue la réforme en recommandant de revenir sur les organisations dans lesquelles l'ensemble des cours de français et de mathématiques est dispensé en groupes. Mais les recommandations envoyées par la Ministre font fi de ces préconisations et invitent à poursuivre les « groupes de besoins » en 6ème et 5ème, avec les regroupements ponctuels dans les classes de référence dont la mission a montré la quasi inexistence. La demande de ne pas constituer de groupes mêlant élèves de SEGPA, d'ULIS, allophones, en pré-décrochage ou au comportement perturbateur montre l'impasse dans laquelle se trouve le système en soulignant le tri des élèves induit par la réforme et que le SNES avait dénoncé. Des classes hétérogènes avec des effectifs réduits dans toutes les matières restent la meilleure solution pour éviter ces biais, les groupes de besoins doivent être refusés et c'est ce que le SNES continuera de porter auprès des collègues et dans les instances au cours des semaines qui viennent.

Dans les lycées, les fins d'année sont de plus en plus précoces, nuisant aux enseignements, contraignant au bachotage. Le SNES continue à demander des allègements de programmes, l'abandon du contrôle continu et de Parcoursup dans un contexte qui persiste à mettre toujours plus de pression sur des élèves dont la santé psychique apparaît de plus en plus fragile. Dans le contexte de l'expérimentation des classes à horaires aménagés maths-sciences et de la nouvelle Epreuve Anticipée de Connaissance Mathématique, le SNES doit remettre en avant ses mandats d'abandon du lycée Blanquer. Un argument supplémentaire tient à la disparité dans la difficulté des sujets de spécialité entre le jour 1 et le jour 2 des épreuves finales.

Quant aux lycées professionnels, les équipes y sont confrontées à l'aberration du parcours en Y qui génère décrochage scolaire, absentéisme, entrave les apprentissages et accentue encore les inégalités.

Formation initiale, formation continue :

Nos métiers souffrent toujours d'un déficit d'attractivité. Pourtant, la réforme de la formation initiale ne règlera rien. Mise en œuvre dans la précipitation, elle soulève bien des interrogations et inquiétudes dans sa concrétisation. Ainsi, l'expertise disciplinaire d'un·e enseignant·e du second degré- expertise qui fonde en grande

partie son autorité- ne tiendra, à la passation du concours, qu'à 2,5 ans de formation universitaire. Les conditions prévues pour le Master 2 sont trop lourdes avec obligation de l'obtention du diplôme cumulée à l'exercice en responsabilité à mi-temps devant élèves.

Quant à la formation continue, on sait ce qu'il en est chaque année davantage : une formation au service des réformes en cours et autres injonctions ministérielles, dans des conditions matérielles et budgétaires toujours plus difficiles.

Carrières :

A supposer que l'on réussisse à former des enseignant.es, encore faudra-t-il les retenir ! Or la porte à peine entre-ouverte sur les carrières semble s'être refermée. Le projet de refonte de la classe normale, avec l'augmentation des taux de promotions à la hors classe semble différé alors même qu'il avait été présenté en CSAMEN. Arbitrage budgétaire encore sans doute !

Certes ces mesures n'étaient pas de nature à enrayer le déclassement salarial, mais il y avait là un signe, signe que ce n'est pas avec la logique du pacte ou du mérite que l'on endiguerait la perte de rémunération et la perte d'attractivité qui y est liée.

Quant à la classe exceptionnelle, compte-tenu des faibles taux de promotion et de l'absence de barème, elle suscite une grande amertume chez des personnels qui en sont privés et ne peuvent même plus compter sur la GIPA comme maigre compensation. Si le ministère ne devait pas renoncer à l'instauration d'un RDV de carrière au seuil de la classe exceptionnelle, comme il l'a pensé, ce serait alors une ultime vexation pour la profession, condamnée à travailler plus longtemps pour ne même pas espérer une revalorisation des pensions.

La section académique a mené un travail d'analyse conséquent des campagnes de promotion de l'année dernière. Elle a d'ores et déjà impulsé tout un travail de recueil de fiches qui devrait permettre d'y voir plus clair dans un mécanisme de promotion qui manque cruellement de transparence. En parallèle du travail mené sur les carrières, un très gros accompagnement a été réalisé sur la mobilité, avec les bilatérales recours qui se sont tenues tout récemment. Ce travail au plus près des collègues dans leur projet de mobilité ou leur ambition de promotion prend tout son sens à quelques mois des prochaines élections professionnelles de 2026.

Plan égalité femmes-hommes :

Au sujet de ce plan égalité professionnelle, il vient d'être présenté au CSA, après seulement une séance de travail. Ce que nous avons vivement regretté. Il y a loin des principes affichés à la réalité de nos conditions de travail : que l'on songe, dans nos métiers féminisés, à la mesure inique qui prévoit une rémunération à 90 % du congé maladie après la journée de carence ! La culture de la santé des femmes, de l'égalité ne semble pas avoir tout à fait touché notre gouvernance académique. La commande a été honorée mais sans plus de détermination. Là encore, le SNES-FSU a une grande responsabilité à faire connaître et repérer les discriminations, à impulser la lutte contre toutes les VSS, en partageant sa préoccupation pour une vraie culture de l'égalité professionnelle.

Cette question de même que le déploiement d'EVARS revêtent une dimension essentielle alors que se développe une idéologie masculiniste de plus en plus assumée.

Non titulaires :

Notre secteur se porte bien. Un stage académique en FSU a réuni un nombre important de collègues le 5 juin dernier. Devant la multitude des problématiques qui se posent aux non titulaires, nous avons demandé une audience à la DPE, audience que nous avons eue ce mercredi 18 juin et qui a permis de dénoncer la maltraitance à laquelle nos collègues non titulaires sont parfois condamnés .

Vie scolaire :

La colère des vies scolaires est grande : elle l'est , dans notre académie, depuis que les questions du non remplacement des personnels AED se pose dangereusement. Elle l'est du fait de la suppression d'emplois et de

redéploiements mal compris. Mêlée à la tristesse, elle a été réactivée par l'assassinat de Mélanie. Elle est provoquée encore par l'opacité des logiques de cédés à géométrie variable. La grille de rémunération pensée par le rectorat de Poitiers devrait finir de mettre le feu aux vies scolaires. Il est grand temps que nos décideurs se penchent sur la réalité du fonctionnement des vies scolaires.

Le travail des AED est mal connu, déconsidéré et les arbitrages budgétaires successifs ont conduit à toujours moins de moyens et toujours plus de souffrance professionnelle. L'inacceptable surenchère du discours sécuritaire de ces dernières années (uniformes, SNU, fouilles aléatoires...) vient encore la renforcer en instaurant un dévoiement des missions éducatives au profit de politiques de contrôle et de mise au pas de la jeunesse. Le Snes-FSU, avec d'autres organisations syndicales, a lancé une semaine de mobilisation dont ce jeudi 19 juin devrait marquer le point d'orgue.

Le métier de CPE est tout aussi malmené, y compris dans la refonte du métier que pourrait produire insidieusement la réforme de la Formation Initiale (les CPE vus comme un manager/chef de service). On peut citer aussi la proposition de loi du Sénat qui vise à transformer les CPE en "vigiles" d'établissements).

Actions :

Le SNES Poitiers appelle à élargir encore l'alerte sur le sort de la population gazaouie en poursuivant les appels et la participation aux rassemblements pacifistes pour exiger un cessez-le-feu immédiat et l'accès aux soins, à l'aide humanitaire et alimentaire. Dans le cadre de ses mandats, le SNES-FSU assurera la diffusion des actions auxquelles la FSU participe.

La section académique organisera des stages et en fera la communication la plus large possible, sur des sujets qui préoccupent les équipes (écologie et bâti scolaire, IA et numérique, carrières) mais aussi sur des sujets plus habituels («agir dans l'établissement », mutations ...) sur des sujets plus transversaux (l'extrême-droite, les VSS, le service public...) et sans doute dans la recherche d'un partenariat plus régulier avec la CGT Educ'action.

Afin d'alerter les collègues sur les réformes en cours, les aider à reconstruire des collectifs de lutte, faire face au management de plus en plus pressant de certains chefs d'établissements, les visites d'établissements s'organiseront dès la rentrée 25

Le SNES, à tous les niveaux de son organisation, doit poursuivre la lutte contre le choc des savoirs en maintenant le mot d'ordre « nous ne trierons pas nos élèves » et en informant largement les collègues dans les collèges.

Le SNES doit se donner les moyens de construire une mobilisation d'ampleur dans la période qui suivra la rentrée. La période de la rentrée doit permettre la visibilité médiatique nécessaire à la préparation d'une telle mobilisation et mettre une date en perspective. Cette campagne médiatique doit s'accompagner sur le terrain d'HIS pour la semaine de la rentrée .

Et parce que la force d'un syndicat tient aussi à ses syndiqué.es, sera poursuivi le travail de conviction autour de l'importance de se syndiquer et de se syndiquer au SNES-FSU.